

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MEZIERES LEZ CLERY**

Séance du 16 novembre 2011

Date de convocation: le 9 novembre 2011

L'an deux mille onze, le seize novembre à vingt heures trente, s'est réuni le Conseil Municipal dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Daniel LELAIT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 13

Etaient Présents :

Daniel LELAIT, Charlette ROUSSEL, Jean-Claude KERVELLA, Danielle COROLEUR, Martine BAUDOIN, Nicole BOURGOIN, Christophe DESCHAMPS, Jacques DUFOURNIER, Rémi JAVOY, Micheline LINGER, Éric MAINARDI, Marie-Edith MERCIER, Nathalie RIETH.

Pouvoir : Fabienne SIONNEAU donne pouvoir à Daniel LELAIT

Etait absent :

Olivier BOIS.

Christophe DESCHAMPS a été nommé secrétaire

ORDRE DU JOUR

- Approbation de la réunion de Conseil Municipal du 3 novembre 2011

Délibérations :

- Indemnité du trésorier
- Projet d'aménagement et de développement durable (PADD)
- Décision Modificative

Point sur les commissions

Questions diverses

La séance est ouverte par l'approbation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 novembre dernier.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire passe à l'ordre du jour.

Délibérations

- **Indemnité du trésorier :**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article 97 de la loi n°82.213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu le décret n° 82.979 du 19 novembre 1982 précisant les conditions d'octroi d'indemnités par les collectivités territoriales et leurs établissements publics aux agents des services extérieurs de l'État,

Vu l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 relatif aux indemnités allouées par les communes pour la confection des documents budgétaires,

Décide :

D'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % pour l'année 2011,

Que cette indemnité sera calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel précité et sera attribué à M. Guy CARTERON, receveur municipal.

Pour l'année 2011, le montant de l'indemnité est de 435,43 € brut.

- **Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) :**

Considérant la délibération du 1^{er} avril 2010,

Le Conseil Municipal, adopte les modifications suivantes du projet d'aménagement et de développement durable :

Le classement :

- ✓ D'une partie en zone 2 AU du lotissement de Manthelon prévue initialement est modifiée,
- ✓ De la zone 1 AUE en zone 1 AU avec extension pour faciliter la circulation dans le bourg,
- ✓ De la zone 1AU en zone 1 AUE dans le bourg,
- ✓ De la zone 1 AUE rue de la plaine Saint Fiacre est supprimée, pour sauvegarder le domaine viticole et agricole.

- **Décision modificative n° 2 :**

Le Conseil Municipal adopte les décisions modificatives suivantes :

- ✓ Fonds équipements DGE (1341) : + 16089 €
- ✓ Immobilisations en cours de constructions (2313)
Opérations n° 27 – Construction Garderie : + 16089 €

Questions diverses :**Informations :**

Madame Danielle Coroleur, adjointe au maire, informe le conseil municipal que la commune a reçu une invitation du Pays Sologne Val Sud pour assister à une conférence « Performances Energétiques », (opération à laquelle la commune de Mézières Lez Cléry a souscrit), jeudi 8 décembre à 15h00 à Vannes sur Cosson.

Madame Danielle Coroleur, adjoint au maire, informe le conseil municipal que Monsieur Bernard Vella, délégué Départemental du Loiret de la Fondation du Patrimoine, viendra faire une intervention vendredi 18 novembre lors de la réunion publique sur le projet « Four à pain ». Cette intervention concerne les modalités d'attributions d'aides de la fondation pour les collectivités mais aussi pour les particuliers.

Les objets encombrants :

Monsieur Jean-Claude Kervella, adjoint au maire, informe le conseil municipal que le ramassage des objets encombrants est programmé sur deux jours :

- Le 28 novembre : enlèvement des matelas sommiers...
- Le 29 novembre : enlèvement de l'électroménager.

Tous les habitants concernés vont prochainement recevoir une lettre, précisant les conditions et les dates de ramassages.

Fin de la séance à 21h00.

Date du prochain conseil municipal : *Le Jeudi 1^{er} décembre 2011 à 20h30*

Daniel LELAIT	Charlette ROUSSEL	Jean-Claude KERVELLA	Danielle COROLEUR
Martine BAUDOIN	Nicole BOURGOIN	Christophe DESCHAMPS	Jacques DUFURNIER
Rémi JAVOY	Micheline LINGER	Eric MAINARDI	Marie-Édith MERCIER
Nathalie RIETH			